

CREATION D'UN LOCAL COMMERCIAL EN REZ DE CHAUSSEE D'UN BÂTIMENT COMMUNAL

Parcelle N°14 - Section AB
32430 - COLOGNE

MAITRE D'OUVRAGE

MAIRIE DE COLOGNE

4, RUE CAMILLE CATALAN
32430 - COLOGNE

TEL: 05.62.06.86.08

ARCHITECTE MANDATAIRE

PECLOSE Alain

1, RUE CAMILLE CATALAN
32430 - COLOGNE
TEL: 05.62.05.13.26 06.73.40.32.37
ap.architectedpbg@gmail.com

BUREAU DE CONTROLE

BUREAU D'ETUDE

3J TECHNOLOGIES



8 BOULEVARD MARCEL PAUL
ZI PAHIN-CONCERTO BP 60003
31170 - TOURNEMELLE
TEL: 05.34.50.21.93 FAX: 05.61.78.04.99
3jt@3jtechnologies.fr

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

PLANCHER HAUT RDC

VUES EN PLAN - DEMOLITIONS - CREATIONS

Indices:	Date:	Modifications:	Pilote de projet:	Etabli par:
0	26/04/18	EMISSIION ORIGINALE	A. CALVAYRAC	A.C.
A	02/05/18	MISE A JOUR SUIVANTS ECHANGES du 26/04 et du 27/04	A. CALVAYRAC	A.C.
B	28/05/18	MISE A JOUR SUIVANT RECEPTION ETUDE DE SOL LE 22/05/18	A. CALVAYRAC	A.C.

N° de l'Affaire	Phase	Date	Ech	N° de Plan	Indice
5754	DCE	26/04/18	1/50	BA02	B

CE DOCUMENT EST PROPRIETE DE 3J TECHNOLOGIES. IL NE PEUT ETRE COMMUNIQUE A DES TIERS NI REPRODUIT SANS AUTORISATION EXPRESSE.

HYPOTHESES GENERALES

LIMITE ELASTIQUE DE L'ACIER

ACIER A HAUTE ADHERENCE Fe= 500 MPa
ACIER DOUX Fe= 240MPa
TRELLIS SOUDES Fe= 500 MPa

CONTRAINTES DE COMPRESSION DU BETON

CONTRAINTE DE COMPRESSION DU BETON Fc28= 25 MPa (C25/30)
CONTRAINTE DE COMPRESSION DU GROS BETON Fc28= 16 MPa (C16/20)

NOTA

DISPOSITION DES ARMATURES

LES ECARTEMENTS ENTRE LES ARMATURES PRINCIPALES SERONT > AU DIAMETRE DE LA PLUS GROSSE BARRE ET AU 6/5c/g (DIMENSION DU GRANULAT UTILISE)
ENROBAGE DES ACIERS: 3cm (4cm si coupe-feu 2H)
RECROUPEMENT DES ARMATURES FILANTES 50 Ø
CROSSAGE DES ACIERS DE CHAINAGE AUX ANGLES DE BATIMENT LES ACIERS SERONT CROSSES OU MUNIS D'UN CAPUCHON DE SECURITE.
LES CROSSES SERONT SECTIONNEES AVANT COULAGE SUIVANT ARTICLE B.A.E.L.A.6.1.24.

DIAMETRE MINIMAL DE CINTRAGE

ACIER A HAUTE ADHERENCE: 10 Ø
ACIER DOUX: 6 Ø

ALEA SISMIQUE

PETIT BÂTIMENT COMMERCIAL
BATIMENT CATEGORIE II
ZONE 1 TRES FAIBLE

STABILITE AU FEU & COUPE-FEU

STABLE AU FEU : 1H
COUPE FEU : 1H

CHARGES SUR DALLAGE

CHARGES PERMANENTES : 150 daN/m² (carrelage collé)
CHARGES D'EXPLOITATION : 250 daN/m² + charges des équipements spéciaux

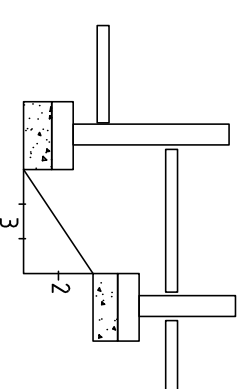
HYPOTHESES DALLAGE

- MODULE DE WESTERGAARD: 50Mpa/m
- ARMATURES INFERIEURES : (voir vue en plan)
- PREVOIR UN JOINT D'ISOLEMENT AU DROIT DES POTEAUX
- PREVOIR JOINT DE CONSTRUCTION ET DILATATION
- PREVOIR UN JOINT DE RETRAIT DE MANIERE A DELIMITER DES PANNEAUX DONT LA DIMENSION DU PLUS GRAND COTE EST AU PLUS EGALE : - 5m ±10% pour les dalles soumis aux Intempéries
- 6m ±10% pour les dalles sous abris
- LE RAPPORT DES COTES DES PANNEAUX DOIT ETRE COMPRIS ENTRE 1 ET 1,5 (sauf en périphérie de l'ouvrage où cette condition ne peut pas toujours être satisfaite)

FONDATIONS

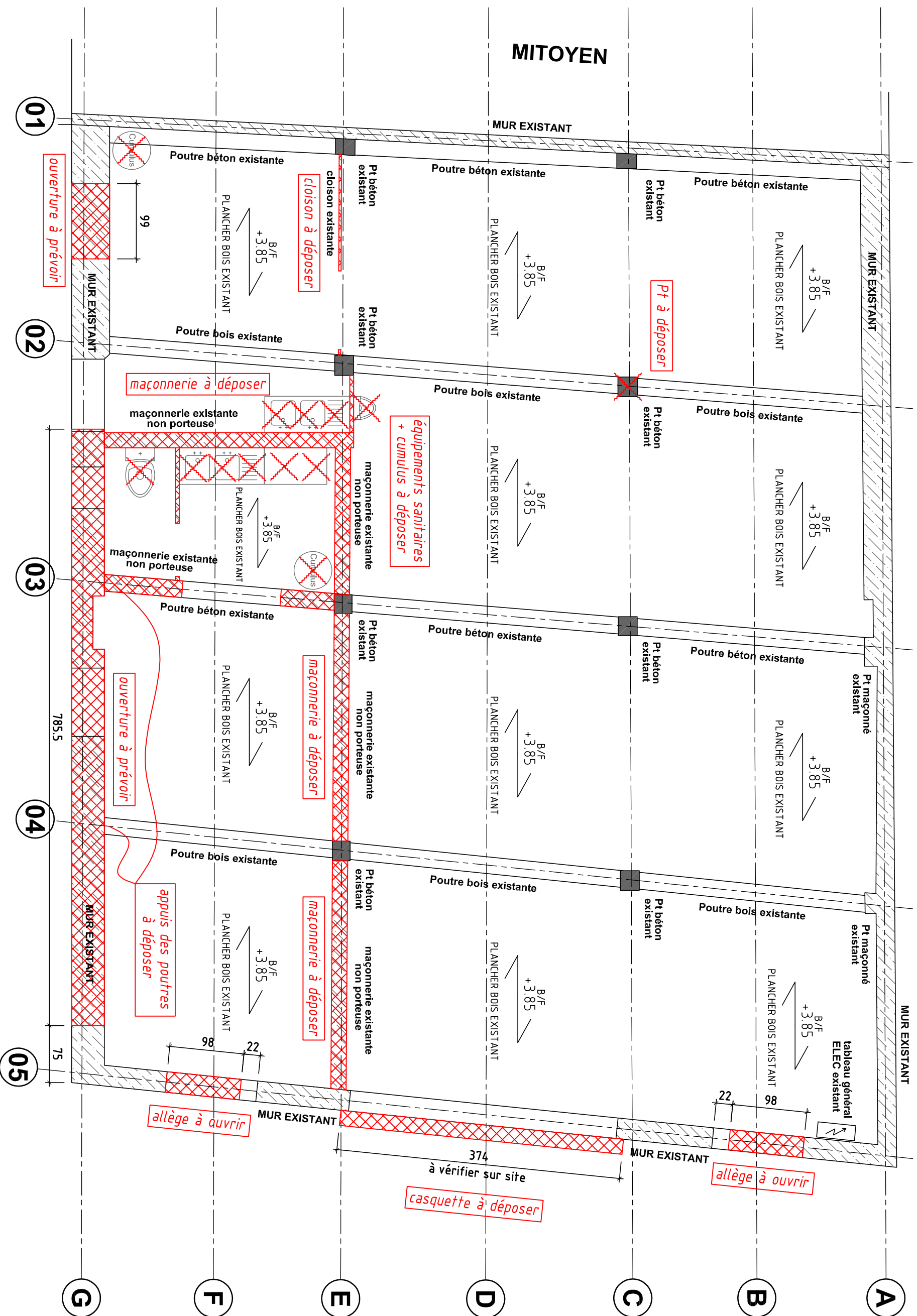
FONDATIONS PAR SEMELLES SUPERFICIELLES
-CONTRAINTE DU SOL 2,7 Bars à l'ELS à 1,30m depuis le dallage existant
SUIVANT RAPPORT DE SOL N° 18 RGE 184 de l'entreprise OPTISOL
-L'arase inférieure des fondations devra respecter un ancrage minimum de 30cm dans le Bon sol (Marnes argileuses marron beige compacte)
-L'arase inférieure des fondations devra respecter la cote hors gel.

NIVEAU ±0.00 = NGF A DEFINIR



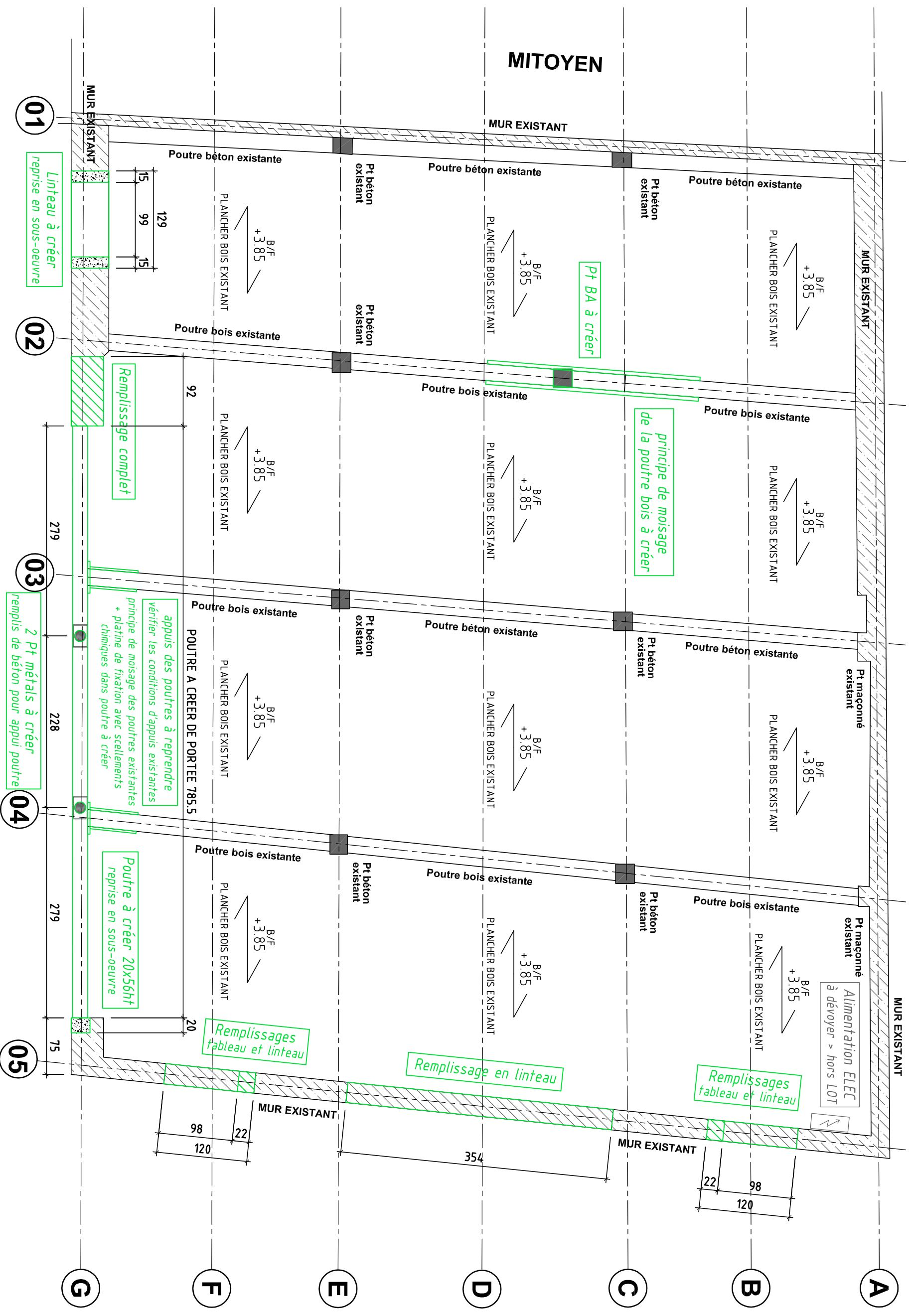
COUPE TYPE ANGLE DE DIFFUSION DES CHARGES

ETAT DES LIEUX - DEMOLITIONS



CREATION D'UN LOCAL COMMERCIAL
 EN REZ DE CHAUSSEE D'UN BÂTIMENT COMMUNAL
 PLANCHER HAUT RDC
 VUES EN PLAN - DEMOLITIONS - CREATIONS

ETAT PROJETE - CREATIONS



CREATION D'UN LOCAL COMMERCIAL
 EN REZ DE CHAUSSEE D'UN BÂTIMENT COMMUNAL
 PLANCHER HAUT RDC
 VUES EN PLAN - DEMOLITIONS - CREATIONS